

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 11 FEVRIER 2020

### Présentation des Participants :

M. Pierre UGNON-COUSSIOZ, Directeur de l'école/Président du conseil

**Parents élus :** Mme Stéphanie ROBERT, Mme Dédé HOUETO, Mme Mouniratou AGBANRIN MAMA, Mme Flora – Maria FOLISON-AHOUNOU, Mme Pauline RIZK-SARKIS, Mme Randa BASSIL, Mme Tawa HOUEDE SAIZONOU, Mme Laure AKPODJI, Mme Moulikath AHOUNOU, M. Marc – Aurel LEBRUN, Mme Elodie ALAPINI, M. Olivier PERROT, M. Serge DAHDAH.

**Enseignant(e)s :** Mme Carolane BERNARD, Mme Anne-Catherine BENHAMROURA, Mme Christine TAMBOS, Mme Emanuèle GROSSE, Mme Fatima FAGBOHOUN, Mme Virginie GOUJON, Mme Anne-Cécile OLLIVIER, Mme Nathalie COULON, Mme Marie-Odile ELEGBEDE, Mme Svetlana POPOVA, Mme Chrisma OUAMBA, Mme Florence DESHEMAECKER, Mme Joëlle VERGELY.

**Personnes absentes excusé(e)s :** Mme Laetitia IBIKUNLE – MARCHAIS, parent d'élève.

### Secrétariat :

Mme Honorine DEFODJI, Assistante Administrative Primaire, M. PERROT Olivier, parent d'élève.

Début de la séance à 18h10

La réunion a débuté avec la présentation de l'ordre du jour.

- ✓ **Approbation du compte rendu du conseil d'école du 14 octobre 2019.**
- ✓ **Prévision des effectifs et de la structure pédagogique pour 2020 / 2021**
- ✓ **Premier Bilan depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires**
- ✓ **Projet de calendrier scolaire 2020/2021.**
- ✓ **Questions diverses (parvenues suffisamment à l'avance pour être traitées).**

#### 1. Approbation du compte rendu du conseil d'école du 14 octobre 2019 :

Le compte-rendu du 14 octobre 2019 est approuvé sans objection.

#### 2. Prévision des effectifs et de la structure pédagogique pour 2020 / 2021 :

Le directeur présente les effectifs au 1<sup>er</sup> février 2020 et les effectifs théoriques pour la rentrée 2020 - 2021.

Les effectifs théoriques sont estimés selon la méthode de « montée des cohortes ».

Le nombre de places vacantes théoriques serait le suivant :

PS	44	CP	19	CM1	5
MS	9	CE1	5	CM2	4
GS	3	CE2	1		

Il informe que pour la rentrée scolaire 2020 – 2021, la prévision des effectifs au primaire serait de 542 élèves soit une moyenne de 26 élèves par classe. (Le budget a été ainsi conçu car demandé par l’APE). La classe de CP continuera avec un effectif de 25 élèves et la petite section avec un effectif de 22 élèves.

Mme VERGELY, EMFE déplore à cet effet le choix d’augmenter les effectifs par classe.

1er février 2020				→	Rentrée 2020 (prévisions)				places vacantes
Divisions	Classe	effectif	E/D		Divisions	Classe	effectif	E/D	
	PSA	22			PSA	22			
	PSB	21			PSB	22			
2	Total PS	43	21,5		2	Total PS	44	22,0	44 places
	MSA	27				MSA	26		
	MSB	26				MSB	26		
2	Total MS	53	26,5		2	Total MS	52	26,0	9 places
	GSA	28				GSA	28		
	GSB	28				GSB	28		
2	Total GS	56	28,0		2	Total GS	56	28,0	3 places
	CPA	25				CPA	25		
	CPB	24				CPB	25		
	CPC	24				CPC	25		
3	Total CP	73	24,3		3	Total CP	75	25,0	19 places
	CE1A	27				CE1A	26		
	CE1B	27				CE1B	26		
	CE1C	26				CE1C	26		
3	Total CE1	80	26,7		3	Total CE1	78	26,0	5 places
	CE2A	25				CE2A	27		
	CE2B	24				CE2B	27		
	CE2C	24				CE2C	27		
3	Total CE2	73	24,3		3	Total CE2	81	27,0	1 place
	CM1A	24				CM1A	26		
	CM1B	25				CM1B	26		
	CM1C	25				CM1C	26		
3	Total CM1	74	24,7		3	Total CM1	78	26,0	5 places
	CM2A	24				CM2A	26		
	CM2B	25				CM2B	26		
	CM2C	25				CM2C	26		
3	Total CM2	74	24,7		3	Total CM2	78	26,0	4 places
18	Total général	452	25,1		21	Total général	542	25,8	

### 3. Premier Bilan depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires :

**Rappel du cadre :** Le directeur rappelle les demandes institutionnelles :

- Nous devons nous rapprocher des recommandations du Ministère de l’Education Nationale, c’est à dire 9 demi-journées de classe/semaine. Une proposition à 8 demi-journées a été validée par madame l’IEN. (Renouvellement de l’homologation = demande institutionnelle).

- Nous devons mettre en place un service de restauration scolaire (demande institutionnelle et demande des familles) => donc réduire le temps de la pause méridienne qui était de 3h15.
- Nous accueillons des élèves de 3 à 17 ans, et les familles ne voulaient pas faire de multiples aller-retours (donc essayer de se rapprocher de l'emploi du temps des secondaires).
- Nous voulions réduire la longueur de la journée scolaire pour une semaine plus équilibrée pour l'élève.

L'année dernière, les horaires ont été travaillés, débattus, puis votés ; en conseil des maitres, en conseil d'école puis en conseil d'établissement. Ces horaires tiennent compte des contraintes institutionnelles et des demandes parentales afin de pouvoir bénéficier d'une restauration scolaire. L'objet de notre réflexion ne va pas être de les modifier à nouveau, mais de voir ce qu'ils ont généré de satisfaisant ou de moins satisfaisant, et de mener une réflexion sur les points qui ne donnent pas satisfaction pour trouver des propositions d'amélioration.

✓ **Bilan et observations à partir des effectifs**

• **La restauration scolaire**

La demande de restauration scolaire est forte : Après 3 mois de fonctionnement : 400 élèves inscrits au total.

**Répartition par niveau des demi – pensionnaires**

- Maternelle : **71 demi-pensionnaires**, Elémentaire : **158 demi-pensionnaires**, soit un pourcentage de 66% des demi-pensionnaires pour le primaire.
- Secondaire : **171 demi-pensionnaires**

**Fréquentation de la restauration scolaire au primaire**

Avec un effectif total de 545 élèves au primaire, nous avons 303 élèves externes et 242 demi-pensionnaires (44% des élèves du primaire). Une forte demande les lundis, mardis, jeudis sur tous les niveaux parce qu'il y a classe l'après-midi. Malgré l'absence de cours les après-midis du mercredi et du vendredi beaucoup restent déjeuner (parce qu'ils sont boursiers ou ont des activités sportives).

✓ **Le Temps-méridien en élémentaire**

Le terrain de foot est proscrit du fait de l'exposition au soleil. Pour les activités extérieures, des activités physiques modérées et ombragées sont possibles. Les activités à l'intérieur sont privilégiées.

		11h 45 - 12h 30			12h 30 - 13h 15			13h 15 - 13h 50		
Réfectoire		CP	CE1	CE2	CM1	CM2				
I N T E R I E U R	E01	1/2 CM1	1/2 CM1	1/2 CM1		1/2 CE2 1	1/2 CE1 2		1/2 CE2 2	1/2 CE1 1
	E02	1/2 CM2	1/2 CM2	1/2 CM2	1/2 CP1	1/2 CE1 2	1/2 CE2 1	1/2 CP 2	1/2 CE1 1	1/2 CE2 2
	BCD	1/2 CM1	1/2 CM2	1/2 CM1	1/2 CE2 2	1/2 CP2	1/2 CE1 1	1/2 CE2 1	1/2 CP 1	1/2 CE1 2
	Relaxation	1/2 CM2	1/2 CM1	1/2 CM2	1/2 CE1 1		1/2 CP	1/2 CE1 2		1/2 CP 2
E X T E R I E U R	Cour							CM1 / CM2	CM1 / CM2	CM1 / CM2
	Cour				1/2 CE2 1 1/2 CE1 2	1/2 CE2 2 1/2 CE1 1	1/2 CE2 2	1/2 CE2 1 1/2 CE1 1	1/2 CE2 1 1/2 CE1 2	1/2 CE2 1
	Préau Primaire				1/2 CP	1/2 CP	1/2 CP	1/2 CP 1	1/2 CP 2	1/2 CP 1
	Préau Secondaire									

✓ **Le Temps-méridien en maternelle :**

- L'objectif est que l'ensemble des élèves de PS et MS aient fini leur repas au plus tard à 12h30.
- Du fait du nombre élevé d'élèves de la GS il a été décidé de les répartir en deux groupes en dehors du temps au réfectoire: l'un se rendant à la marmothèque, l'autre en salle arts et sciences.

	11h 45 - 12h 30	12h 30 - 13h 15	13h 15 - 13h 50
Réfectoire	PS / MS	GS	

		Lundi	Mardi	Jeudi	Lundi	Mardi	Jeudi	Lundi	Mardi	Jeudi
Intérieur	Dortoir				PS/MS	PS/MS	PS/MS	PS/MS	PS/MS	PS/MS
	Salle arts et sciences	1/2 GS	1/2 GS	1/2 GS	MS qui ne dorment pas			1/2 GS + MS qui ne dorment pas	1/2 GS + MS qui ne dorment pas	1/2 GS + MS qui ne dorment pas
	Marmothèque	1/2 GS	1/2 GS	1/2 GS				1/2 GS	1/2 GS	1/2 GS

EXT	Cour									

✓ **Le Périscolaire : Après la classe**

De nombreuses activités proposées, des réponses nombreuses des élèves et de leur famille. Plus d'élèves à l'aide aux devoirs (proche de la demande « devoirs faits ») : 78 élèves bénéficient de l'aide aux devoirs (contre 35 à 40 l'année dernière).

**Plusieurs difficultés sont identifiées :**

- a) Des élèves finissant à 15H40 n'ayant aucune activité restent dans l'école jusqu'à 18h/18h30. Cette situation pose la question de sécurité et de responsabilité.
- b) Les élèves de CM1/CM2, cette année, prennent part aux activités de l'Association Sportive (AS) au moment de la pause méridienne. Par conséquent, de nombreux élèves ont une très longue journée en semaine, ils peuvent prendre part à 3 ou 4 activités par semaine. Cela pose la question du rythme, de la fatigue et donc de l'apprentissage de ces enfants.

✓ **Observations faites par l'équipe enseignante**

Sur le temps scolaire :

Eléments satisfaisants	Eléments à revoir
<p>Un rythme journalier plus harmonieux qui réduit l'amplitude de l'horaire scolaire. Passage d'une durée de 9h15 à 7h55 (-1h20)</p> <p>Proche des préconisations du ministère (<i>max 5h30 par jour, des ½ journées ne dépassant pas 3h30</i>). On s'est rapproché des 9 demi-journées.</p>	<p>Beaucoup d'enfants sont fatigués</p> <p>Excitation l'après-midi</p>

## Propositions d'amélioration

### Par rapport à la fatigue :

Les journées scolaires sont plus courtes, **mais le temps d'enseignement n'a pas diminué. Il est plus condensé.** Il s'agit de préserver des temps sur la journée, sur la semaine où l'enfant pourra être au calme / se reposer ou dormir (selon les âges)

Des Week End plus reposants, se coucher plus tôt.

Un équilibre à trouver dans le rythme de la semaine (choix de/des activités)

### Sur le temps périscolaire ou méridien :

Éléments satisfaisants	Éléments à revoir
<p>Ouverture à 7h25 et arrivée échelonnée.</p> <p>Ouverture d'un service de restauration (Forte demande 44% des élèves du primaire)</p> <p>Une pause méridienne moins longue</p> <p>Un temps périscolaire proposant un accompagnement structuré.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Plus d'élèves à l'aide aux devoirs. 3 groupes (78 inscrits en décembre)</li><li>- De nombreuses propositions d'activités ASC après la classe.</li></ul> <p>Un temps méridien structuré, organisé et éducatif qui plaît aux enfants.</p> <p>Redistribution et optimisation des salles dédiées pour permettre des lieux de repos ou d'activités.</p>	<p>Une pause méridienne moins longue (Plus court pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine)</p> <p>Des enfants font beaucoup d'activités périscolaires</p> <p>Sieste trop courte et repas trop long chez les petits.</p> <p>Trajets des maternelles le long du terrain de sport.</p> <p>Manque d'espace de temps calme.</p>

### Propositions d'amélioration en rapport à l'excitation de l'après-midi :

#### Agir sur le calme dans le réfectoire :

Mettre en place une action éducative conduisant à transformer une cantine bruyante en une salle de restauration détendue :

Agir au niveau des moniteurs (sensibilisation / formation à ce qu'on veut obtenir).

Agir au niveau des élèves :

Retour au règlement intérieur

Contrôle du niveau sonore

Sensibiliser les élèves (concours d'affiches ou de slogans pour améliorer les points difficiles)

Demander autorisation pour se lever (se resservir, débarrasser son plateau)

Laisser dehors les jeux.

#### Rester vigilant sur un déroulement apaisé des activités :

Veiller au respect des rotations des activités calmes

Mettre le point fort sur la salle de relaxation

Collaborer avec les familles en communiquant régulièrement à travers les fiches d'incident ou les bilans de période.

Collaborer entre les moniteurs périscolaires et les enseignants des classes

**Au niveau de la maternelle :**

**Diminuer le temps de repas des PS/MS pour allonger le temps de repos.**

Certains enfants ne mangent pas de façon satisfaisante car besoin de plus d'encadrement

Certains enfants sont durs à gérer du coup c'est compliqué (accompagner, se faire respecter aider à manger, passer aux toilettes, servir à table)

Nécessité d'avoir une personne supplémentaire au niveau du réfectoire pour accompagner les enfants pendant le repas.

**Pour les enfants qui ne dorment pas :**

Diviser le groupe des GS et alterner un temps en marmothèque et un temps en salle Arts et Sciences.

Pour les MS qui ne dorment pas : proposer un temps calme en salle arts et sciences.

Parmi les points listés, le repas des plus petits a retenu l'attention du conseil. Le temps de repas des plus jeunes est trop long. En effet, certains enfants ne savent pas s'alimenter seul et requiert une attention importante. Il semble important que les parents soient sensibilisés et accompagnent leurs enfants pour qu'ils deviennent autonomes et puissent manger seuls s'ils ne le font pas encore.

**Sur le plan du fonctionnement général de l'école :**

Eléments satisfaisants	Eléments à revoir
<p>Beaucoup moins de monde au portail aux heures de sortie. Moins de danger.</p> <p>Création d'un service de vie scolaire 1<sup>er</sup> degré pour accueillir les enfants et les accompagner (accueil, temps méridien, postscolaire sauf maternelle).</p> <p>Moins d'enfants mangent dans la rue et bénéficient d'un temps d'accueil et de détente, et d'un repas équilibré.</p> <p>Plus de socialisation des élèves car temps partagés.</p> <p>Les élèves sont contents de passer du temps ensemble.</p>	<p>Quelques conflits de cantine à gérer en classe</p> <p>Limiter les activités extra scolaires pour certains enfants afin de limiter la fatigue</p>

Les membres du conseil sont d'accords pour noter que ce bilan est très positif, cependant ils sont préoccupés par la fatigue de beaucoup d'enfants. Ils s'interrogent sur les différentes possibilités d'atteindre les familles et les sensibiliser aux rythmes des enfants sur leur journée ou leur semaine. Une communication venant de l'école est attendue, mais elle n'est pas suffisante. L'idée de prévoir des conférences sur le sommeil par des professionnels, ou des affichages de sensibilisation en direction des parents est avancée. Un travail auprès des enfants est également nécessaire.

**4. Approbation du calendrier scolaire 2020 - 2021 : (voir document annexe)**

Le directeur rappelle qu'il s'agit d'une proposition. Cette proposition de calendrier pour l'année scolaire prochaine 2020 – 2021 a été validée par les enseignants. Pour donner son avis, le conseil d'école doit se prononcer aussi par un

vote. Ce calendrier sera ensuite voté en conseil d'établissement, il ne sera adopté définitivement que lorsqu'il aura été validé par Madame l'inspectrice de l'éducation nationale puis par le service pédagogique de l'AEFE à Paris.

✓ Nombre de participants : 27

Vote pour	<b>25</b>
Vote contre	<b>00</b>
Abstention	<b>02</b>
TOTAL	<b>27</b>

La proposition de calendrier scolaire 2020 - 2021 est validée par le conseil d'école.

##### **5 - Questions diverses (parvenues suffisamment à l'avance pour être traitées)**

**Les horaires de classe :** Les horaires de l'après-midi deviennent pénibles pour les enfants. Pouvons-nous retourner aux 2 après-midis ? Pouvons-nous faire classe toute la journée le mercredi et pas d'école le vendredi ? ou à l'inverse ce qui serait tout à fait faisable, pas d'école le mercredi mais classe le vendredi toute la journée ?

Je trouve que ça fatigue de ne pas avoir une vraie coupure en milieu de semaine. Un long weekend qui commence le vendredi serait aussi bien pourquoi pas.

**Réponse du directeur :** *La réponse à cette question a été fournie au long du conseil de ce jour*

**Jeu négatif:** Il se joue un jeu en pleine récréation (niveau allant des CM1 jusqu'en 6ème) qui consiste à appeler Charly le maléfique. Comment y remédier ?

**Réponse du directeur :** *Cet incident s'est déroulé à un seul moment. Des élèves du secondaire (les 6<sup>e</sup>) sont venus impressionner les plus jeunes (CM1 / CM2) au niveau du coin ping-pong. Un attroupement s'est créé et le groupe a été dispersé par un surveillant du secondaire qui a récupéré les élèves de 6<sup>e</sup>. Depuis il ne semble pas qu'il y ait eu un nouvel épisode côté primaire.*

**Harcèlement au milieu scolaire :** Qu'est ce qui a été fait lors de la journée contre le harcèlement scolaire ? A-t-on diffusé le message du président Macron dans les classes ?

**Réponse du directeur :** *Le harcèlement est un point suffisamment grave pour que chaque membre de la communauté scolaire y soit attentif. Chaque classe a des règles de vie, dans lesquelles il est rappelé les notions de respect et de solidarité. (Je ne fais pas aux autres ce que je n'aimerais pas qu'on me fasse). Dans certaines classes, il y a des temps d'échanges réguliers, parfois sous forme de débat (vie de classe). D'autres ont une boîte où sont soumis des questions ou des plaintes des élèves de la classe... l'attention est portée au quotidien sur l'intégration de chacun.*

*Il n'a pas été fait d'action massive contre le harcèlement à l'occasion de la journée dédiée en novembre. Néanmoins, le directeur incite les membres du conseil à prendre connaissance du site du ministère dédié à ce problème : <https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/> . On y trouve des outils pour toutes les situations et tous les âges. Un temps fort auprès des élèves est prévu en mars, sur tout l'établissement. La forme reste à définir en équipe pédagogique.*

**La sexualité des enfants** : En maternelle nos enfants découvrent leurs corps et posent des questions : zizi ou zezette ou autre... Est-il prévu une approche pour ce sujet ? Ou est-ce trop tôt ?

**Réponse du directeur** : Cette question avait été posée, sous une autre forme, au conseil d'école de novembre 2018.

A l'école, en maternelle, on s'intéresse à la reproduction des animaux, des plantes sans avoir un focus sur le côté biologique des humains. Les enfants se questionnent, découvrent des mots Si la question est orientée sur ce qui est fait à l'école, je vous renvoie au Bulletin Officiel spécial n°2 du 26 mars 2015 où vous trouverez le détail des programmes enseignés. Si la question est de savoir s'il n'est pas trop tôt pour en parler dans le domaine privé à la maison, je vous répondrais que si votre enfant pose des questions, il est de nécessaire de lui répondre tout en restant à sa portée.

**Les classes sont surchargées en nombres d'élèves : Que faire ?**

**Réponse du directeur** : A partir de combien d'élèves peut-on affirmer qu'une classe est surchargée ? A Montaigne, la moyenne est de 25,6 élèves par classe. Certaines classes sont plus chargées que d'autres (GS, CE1 et CM2). Nous visons un chiffre qui nous paraît idéal, entre 22 et 25, parfois ce n'est pas possible et les effectifs sont plus forts.

**Le directeur demande si les parents ont des propositions.**

Il est demandé pourquoi on ne construit pas des classes en étage, au-dessus des bâtiments existants.

Le directeur répond que cette solution a déjà été envisagée mais que les bâtiments n'ont pas été conçus pour porter un étage supplémentaire. Il explique également que pour créer des classes et faire baisser les effectifs moyens, il faut en plus de construire les bâtiments, salarier plus d'enseignants. Ce qui signifie augmenter la masse salariale de l'établissement, et par conséquent augmenter la participation des familles à travers les frais de scolarité, ce qui n'est pas la volonté des parents.

Proposition de Mme TAMBOS, enseignante : Délocaliser une partie de l'école pour récupérer de l'espace.

Le directeur répond que cette solution, même si elle n'est pas envisagée dans un futur très proche, a déjà été évoquée, en plusieurs occasions.

**Photos de classe** : Y aurait-il un nouveau photographe ? Etant donné que celles de l'année dernière n'étaient pas si fameuses que ça.

**Réponse du directeur** : Il n'y a pas de nouveau photographe.

**Kermesse** : Y aurait-il une kermesse cette année ? Nos enfants ont eu droit à une kermesse l'année dernière. Il a été dit et répété que celle-ci a été "organisée par le Conseil d'École". Pourrions-nous avoir un compte-rendu du déroulement puis un point financier de l'événement ? À quoi ont servi les ressources générées et qui en a pris la décision ?

**Réponse du directeur** : La kermesse de l'année dernière n'a pas été organisée par le conseil d'école, mais par **des parents volontaires et bénévoles du conseil d'école**. Des membres de l'équipe pédagogique y ont participé. Il rappelle que l'école n'a pas vocation à organiser une kermesse, c'est bien le rôle des parents.

Il précise qu'il ne lui appartient pas de faire un compte rendu, n'étant pas organisateur., mais que c'est bien le rôle des parents. Les ressources générées ont été portées au budget dans le but de prévoir l'organisation de la kermesse de cette année. C'est une décision de l'APE.



**Question de la climatisation dans les classes** : De nombreux parents se plaignent qu'il fait froid dans les classes et les élèves sont obligés d'apporter des pulls. Ce problème persiste depuis des années.

**Réponse du directeur** : *Il est rappelé aux enseignants de veiller à ce que la température de la classe ne soit pas trop basse pour éviter les sauts de température entre l'intérieur et l'extérieur et ainsi limiter les rhumes ou angines. Les enfants sont assis en classe et ne bougent pas beaucoup. La chaleur monte vers le plafond, la fraîcheur reste plus au bas du sol, vers les bureaux des élèves.*

*Par ailleurs, dans une salle de classe climatisée, il y a toujours ceux qui sont loin de la climatisation qui ont trop chaud, et ceux qui sont proches et qui ont froid. La variable d'ajustement est le pull qu'on quitte ou enfle.*

*Il faut aussi penser que certains élèves vivent sans climatisation en dehors de l'école, et d'autres vivent en milieu climatisé en quasi permanence, ce qui crée aussi des différences de perception.*

*Y a-t-il une température idéale qui convienne à tout le monde ?*

Le directeur présente ses remerciements à l'ensemble des participants pour leur participation au long de la réunion et lève la séance à 20h05.

Les secrétaires de séance.

Le président de séance

Honorine DEFODJI

Pierre UGNON-COUSSIOZ

Olivier PERROT